

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,
(Directrice générale)

QUE Le conseil municipal de Saint-Alfred déposera lors de la séance ordinaire du 2 mai 2022 à la salle du conseil à 19h30 le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2021.

Lundi le 2 mai 2022 à 19h30

À la salle du conseil municipal, soit au 9, route du Cap, Saint-Alfred

DONNÉ à Saint-Alfred ce 6^e jour du mois d'avril deux mille vingt deux.



Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 6e jour du mois d'avril 2022, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour du mois d'avril deux mille vingt deux.



Directrice générale